

Déclaration du SNUDI-FO à la CAPD CFP du 28 mai 2019



Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

La répression comme méthode de gouvernement n'est pas digne d'un pays comme le nôtre. Nous dénonçons depuis plusieurs mois déjà la féroce répression hebdomadaire à l'encontre des gilets jaunes et cette violence s'élargit aujourd'hui au moindre mouvement contestataire. Les enseignants en ont de nouveau fait les frais ! Nous tenons à exprimer notre profonde colère concernant la manière dont sont traités les personnels de l'éducation ces derniers temps. La loi Blanquer et son article 1er instaurant un devoir « d'exemplarité » ne sont pas encore passés que le droit à la liberté d'expression, à la liberté de défendre ses revendications, pourtant garanti par le statut de fonctionnaire et le droit des salariés est bafoué. Les intimidations et les pressions auxquelles sont confrontés nos collègues, les arrestations arbitraires et les violences sont injustifiables. Nous condamnons et demandons l'arrêt de la répression actuelle qui devient la seule réponse en cas de désaccord.

M. Macron peut faire des pseudos-annonces sur l'arrêt des fermetures d'hôpitaux et d'écoles, la vérité c'est que son gouvernement aux ordres de la finance continue à détruire les services publics. Il continue à attaquer les fonctionnaires et leur statut notamment avec le projet de loi de transformation de la fonction publique et le projet de loi Blanquer dite de l'école de la « confiance ».

C'est ce gouvernement qui voudrait baisser le montant des retraites dès 2020 par la mise en place d'une nouvelle décote et l'augmentation du nombre d'annuités nécessaires, tout en préparant la retraite par point.

La casse du service public est d'actualité certes, mais nous sommes déterminés à le défendre, à défendre l'école publique.

Les enseignants rejettent le projet de loi Blanquer. Nous allons voir nos collègues dans les écoles et nous n'avons pas trouvé un collègue favorable à ce projet de loi. Cette majorité dite silencieuse ne cache pas son désaccord. Elle refuse le cadeau fait aux écoles privées, l'attaque qui pèse contre notre école maternelle mise en concurrence avec les jardins d'enfants. Elle refuse la remise en cause de notre droit à choisir une pédagogie, à réfléchir, à penser et non pas seulement à exécuter. Elle refuse les expérimentations qui remettent en cause le cadre national, les AED-enseignants low cost, la contractualisation. Nous ne céderons pas à cette vision managériale de l'école, à cette vision capitaliste du monde où tout doit être rentabilisé, contrôlé, évalué et sanctionné.

Les journées de grèves massives qui ont eu lieu (19 mars, 4 avril, 9 mai) et les multiples initiatives (reconduction de la grève depuis le 14 mai par de nombreux enseignants, manifestations des gilets jaunes et des organisations syndicales avec son cortège enseignant toujours massives le samedi, nombreuses réunions d'enseignants

avec les parents, occupations d'écoles...) le démontrent : le rejet de la politique du gouvernement est général.

La mobilisation a imposé un premier recul puisque M. Blanquer a annoncé que pour la mise en réseau école-collège avec les EPSF qui présentait une attaque statutaire majeure, « la situation n'était pas mûre. »

Face aux contre-réformes qui demeurent, nous cherchons tous à apporter la réponse à la question essentielle qui est posée aux salariés, aux fonctionnaires de notre pays : que faut-il faire pour faire céder ce gouvernement ?

Dans ces conditions, nous reste-t-il une autre solution que la préparation et la réalisation de la grève pour bloquer le pays et faire plier ce gouvernement sourd à nos revendications ? Il en porte la responsabilité.

En ce qui concerne le sujet à l'ordre du jour : la formation continue, ou ce qu'il en reste, est déjà très en deçà des attentes réglementaires. Les congés professionnels de formation sont insuffisants. Une vingtaine de jours pour le département, c'est trop peu ! C'est sans parler de la formation continue dispensée tout au long de l'année et sur temps de travail ! Au rythme actuel il semble inenvisageable qu'un collègue puisse bénéficier de 36 semaines de formation continue dans sa carrière. Les demandes sont importantes, l'offre est en dessous du strict minimum et la réquisition des BDFC dès janvier pour pallier le manque de remplaçants marque le coup d'arrêt final des formations. Les annonces concernant des formations à public désigné pendant les vacances sont inacceptables.

FO revendique une vraie formation initiale et une formation continue sur temps le temps de travail, à la hauteur des attentes des personnels et dans le respect de la réglementation ! Les départs en CFP doivent être facilités par l'administration et doivent être obtenus sans attendre 4 ans ! Un personnel formé est le signe d'un service de qualité !

